



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2013

La Saône, du PK 7,5 au PK 15

Prospection diachronique (2013)

Alain Lavocat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/15518>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Alain Lavocat, « La Saône, du PK 7,5 au PK 15 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 26 août 2015, consulté le 10 août 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/15518>

Ce document a été généré automatiquement le 10 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Saône, du PK 7,5 au PK 15

Prospection diachronique (2013)

Alain Lavocat

- 1 Malgré les mauvaises conditions météorologiques rencontrées au premier semestre, à l'origine de l'annulation de nombreuses journées de plongée, la prospection 2013 a quand même pu être réalisée entre les PK 7.5 et 14, grâce à l'ajout de journées d'intervention supplémentaires.
- 2 Cette intervention aura permis de mettre en évidence sur cette portion de rivière la quasi-absence de vestiges encore en place, mis à part quelques pieux attribuables à l'ancien pont de Collonges. Les autres découvertes réalisées se composent principalement d'une statue du XIX^e s. de Sainte Blandine en terre cuite provenant sûrement d'un rejet en Saône et de quelques tessons de céramique antique isolés.
- 3 Le peu de découvertes mises au jour peut s'expliquer par l'intense dragage réalisé sur ce tronçon de rivière naturellement peu profond et par le comblement des excavations ainsi creusées, par des galets de tailles très variables qui tapissent littéralement quasiment tout le lit de la rivière sur toute la distance.
- 4 Le véritable intérêt de cette prospection provient essentiellement de l'étude de la configuration assez particulière du fond de la rivière, notamment dans le secteur de l'île Barbe, avec :
 - dans le bras est de la Saône, la présence de la roche mère, qui, partant des deux rives, plonge en direction du centre du chenal, plus ou moins dans l'axe du rocher de la Balmondrière (commune de Caluire-et-Cuire) ;
 - dans le bras ouest, (pour lequel le service de la navigation ne possède pas de profil bathymétrique), le constat de la très nette diminution de la profondeur de l'eau entre la pointe amont de l'île (-7 m) et la pointe aval où elle se stabilise à - 2,7 m au moins sur 100 m linéaire. Même en tenant compte du relèvement du niveau de l'eau (dont l'amplitude ne nous est pas connue), dû au rocher de « la Mort qui Trompe » dans Lyon puis, suite à sa destruction au XIX^e s., à la construction du barrage de l'île Barbe qui a généré un relèvement du niveau de l'eau de 2,14 m, (selon le Service de la Navigation de Mâcon), en période d'étiage, il était possible de franchir ce bras de Saône à pied sans se mouiller. La présence d'un passage ou d'un gué à cet endroit est donc fortement probable comme semble en

attester une inscription placée dans un pilier de l'ancienne église datée du XVIII^e s. qui stipule :

- 5 « L'an 1714, le 12 février, 27 pas de large à pied sec, on a traversé la Saône sur le gravier de St Rambert à l'isle un jour de suite ». Ce passage naturel, aujourd'hui recouvert d'eau suite à la création du barrage de Pierre-Bénite, devait permettre aux habitants de Saint-Rambert-l'île Barbe de participer aux pèlerinages qui avaient lieu sur l'île aux périodes de grandes sécheresses et notamment en 1504, 1534 et 1556 (Niepce 1890) et d'aller aux offices religieux qui se tenaient également sur l'île, simplement en traversant ce bras de Saône sur un sol très stable.
- 6 Aucune autre trace avérée de gué ou de passage potentiel n'a pu être mise en évidence sur le tronçon de Saône prospecté, secteur dans lequel les dragages ont été très importants et de ce fait, sûrement très destructeurs.
- 7 Quant à l'île Roy, même si beaucoup d'interrogations demeurent à son sujet, l'intervention 2013 aura permis de lever partiellement le voile sur la manière dont elle s'est constituée et sur la fragilité qui la caractérise.

Fig. 1 – Statuette de sainte Blandine



Cliché : A. Lavocat.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdGSf7FYRvz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqWMvXq6zfk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtiScT0pjKB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtASYED3cU09>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtykDpsdYKiV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2FD9AbLLH5>

Année de l'opération : 2013

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4rR2kyMQuW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt89cX9Z01xr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtI1R2oldVZn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIWeqtc3uKd>